

# Vivre ensemble à Montalba

Bulletin trimestriel de la commune de Montalba-le-Château

## Sommaire

Discours de M. le Maire ..P1-2

### Au fil des délibérations

Conseil municipal 28/04.....P3-4

Conseil communautaire .....P4

Conseil extraordinaire 12/05 ..... P5

Canigó Grand Site ..... P5

Conseil municipal 30/05 ..... P6

Un site interactif .....P6

### Mémoires

Il mai 1945 - 8 mai 2014 ..... P7

BM: vous avez la parole ..... P7

### Avec nos jeunes

Les Jeun's de Montalba .....P8

Les jeunes auront leur coin ..... P8

Un chantier intergénérationnel P9

Un nouveau visage pour les  
lavoris ..... P9

### Ça bouge

Fête des voisins &  
nouveaux habitants ..... P10

Relance du Comité d'animation ..... P10

### Culture

Balade en terre d'artistes ..... P11

« La Récré » ..... P11

### Ne pas oublier

Festivités de l'été ..... P12

Infos diverses ..... P12

Discours du Maire lors de l'installation du Conseil municipal  
en date du 05 avril 2014

## Faire plus et autrement

« C'est avec émotion, vous le comprenez que je prononce devant vous ces quelques mots. Permettez moi tout d'abord de vous remercier toutes et tous pour la confiance que vous m'avez accordé mais aussi pour l'aide, parfois le réconfort, les encouragements au cours de ces mois de campagne électorale. Permettez moi de saluer particulièrement mes colistiers aujourd'hui tous et toutes élus. Depuis novembre dernier, nous avons construit pas à pas à la fois notre liste et notre programme. Nous avons beaucoup travaillé, échangé, débattu.

Nous avons fait de nos différences d'âge, d'origine, de profession, d'opinion ; nous avons fait de cette diversité de culture une richesse, une force, un atout au service du collectif.

A chaque divergence nous avons cherché le consensus, nous avons écouté ce que l'autre avait à dire. C'est donc dans cet esprit que nous entendons œuvrer pendant les six prochaines années, c'est dans cette démarche que nous allons poursuivre.

**« Le Maire, n'est pas le décideur, c'est le chef d'orchestre qui met en musique les différentes partitions pour aboutir au choix final. C'est le Conseil municipal qui est souverain et chaque élu compte pour un ».**

Le débat, la confrontation entre nous et avec la population chaque fois que nécessaire et à l'arrivée des décisions prises collectivement. Comme le disait un député avec lequel j'ai longtemps milité : « Petit, il vaut mieux se tromper à plusieurs que d'avoir raison tout seul ».

La séquence électorale est maintenant terminée mais elle n'a pas toujours été tendre. Au-delà des écrits, des propos malveillants nous voulons tourner la page.

Majoritairement, les Montalbanais et Montalbanaises ont souhaité une autre gestion, une autre ambition pour la commune. Cela ne signifie nullement que la municipalité précédente n'a rien fait, mais d'évidence, il y a besoin de faire plus et surtout autrement.



**«Loin des querelles, nous sommes les élus de tous. La mairie, notre maison commune est ouverte à toutes et tous».**

Je le dis solennellement, quelque soit les positionnements, les choix dans l'isoir, nous répondrons de manière identique aux sollicitations, aux besoins. Cela va sans dire mais c'est mieux en le disant.

Les élections ce n'est pas la guerre, c'est simplement un moment de vie démocratique. Il n'y a pas de pré-carré, de chasse gardée et tout le monde a le droit d'accéder aux responsabilités. Il est bon et sain de changer de temps en temps.

La commune est un lieu de proximité, nous nous engageons à être des élus proches, n'hésitez pas à nous interpeller à demander à nous rencontrer. Nous allons tenir régulièrement des permanences. Nous allons transformer la mairie de manière à y accueillir dans la confidentialité toutes celles et ceux qui le souhaitent.

**Un mot concernant le personnel communal : Nathalie comme Eric sont au service de notre collectivité depuis des années. Ils font, l'un et l'autre un travail remarquable, apprécié et professionnel. Ils assurent la continuité de service public territorial. Naturellement, ils seront à nos côtés, à vos côtés pour aider à la mise en œuvre des décisions municipales et répondre aux demandes dans la mesure de leurs prérogatives.**

Et puis, nous l'avons répété, nous voulons œuvrer à tisser de nouveaux liens dans la population. Plus la vie est dure et plus il y a nécessité de créer des lieux de convivialité, des lieux où l'on rit, où l'on se rencontre, où l'on partage des émotions. Nous allons aider

au démarrage du comité d'animation: il y aura sans doute une animation pour Pâques, **nous voulons également ouvrir plus largement le foyer. Nous voulons animer le village, lui redonner vie et faisons aussi pour cela appel à toutes les bonnes volontés, à toutes les idées.** Nous allons lancer très vite l'étude pour la création d'un bistrot de pays. C'est un engagement que nous avons pris devant vous et nous le concrétiserons avec vous.

Autre priorité, nos jeunes. Nous les avons rencontré, il y a quelques semaines. Ils ont des besoins, plein d'idées, des propositions. Dans un premier temps, ils vont se constituer en Junior Association. Nous voulons en faire nos partenaires privilégiés, les aider à concrétiser leurs projets, à se prendre en main. Nous ne ferons pas à leur place, nous ferons avec eux tout ce que nous pouvons.

Et puis il y a un dossier dont nous voulons très vite nous saisir, c'est celui du projet Ile Fruits de plantation d'hectares de pêchers à Montalba. Pour nous, il convient de mesurer l'ampleur de ce projet et l'impact économique comme écologique sur le territoire et la population. Nous voulons très vite rencontrer les parties prenantes et vous informer.

**J'aurai pu évoquer aussi notre ambition de valoriser notre beau village, notre ambition d'y favoriser des activités nouvelles, agricoles, touristiques, artisanales, artistiques...** De l'embellir et d'améliorer le cadre de vie. Je vous annonce comme première décision symbolique que nous allons réouvrir les fontaines place du village et Cami de Vinça.

Je souhaite conclure mon propos en soulignant que notre fil conducteur c'est :

- La défense de l'intérêt collectif bien sûr dans le respect des intérêts particuliers
- Le dialogue et la transparence
- La convivialité et la solidarité

**«Mesdames, Messieurs, tout ce que nous ferons, nous le ferons avec vous et pour vous ou nous ne le ferons pas.**

**Soyez assurés de notre dévouement.**

**Vive Montalba.**

**Je vous remercie.»**

**Conseil Municipal du 28 avril 2014**

## Le vote des indemnités et des délégations



*La démocratie exige des moyens*

Après avoir désigné les représentants de la commune auprès des différents syndicats (voir ci-dessous) et les membres des commissions communales (voir page ci-après), le Conseil municipal du 28 avril a fixé le montant des indemnités allouées au maire et aux adjoints.

Lors de sa présentation, Jean-Jacques Cadéac a rappelé que la possibilité d'indemniser les élus, pour aider dans l'exercice de leur mandat, est un acquis démocratique issue de luttes populaires. «Autrefois seuls les notables et les bourgeois accédaient aux fonctions électives. Dans la dernière période, les retraités qui disposent de temps étaient nombreux au sein des conseils municipaux surtout dans les zones rurales. **Il est pourtant essentiel que le monde du travail envahisse les assemblées élues.** Même si beaucoup de chemin reste à faire pour démocratiser l'accès aux responsabilités, grâce notamment aux indemnités les salariés, les femmes et les hommes en activité peuvent plus aisément s'engager».

Et le maire de rappeler: «Le 4 avril dernier, nous avons fait le choix de désigner trois adjoints (au lieu de deux précédemment) pour au moins trois raisons: un meilleur partage des responsabilités, par soucis d'efficacité et parce que la tâche qui nous attend pour

redonner vie au village est importante. Il faut plus de moyens pour cela. Dans la continuité, avec cette ambition, je vous propose que l'on indemnise le maire et les adjoints afin qu'elles et il remplissent leur mandat le mieux possible. Mais nous devons aussi avoir la préoccupation de ne pas grever le budget communal et donc nous situer en dessous de plafond légal».

Après en avoir débattu, le Conseil municipal a décidé de fixer l'indemnité mensuelle brute du maire à 546,27 euros et celle des adjoints à 200,72 euros (9 voix pour et deux contre qui souhaitaient une indemnisation au plafond pour chacune des adjoints).

*Rappelons que la loi fixe un plafond maximum mensuel à 646,25 euros brut pour les maires des communes de moins de 500 habitants et 250,90 pour les adjoints.*

*Rappelons que lors du mandat précédent, le maire a perçu 646,25 euros et les deux adjoints 125,25 euros.*

*Précisons que la somme inscrite le 24 mars dernier, au budget communal par l'ancienne municipalité, au titre des indemnités, est suffisante pour absorber la légère augmentation induite.*

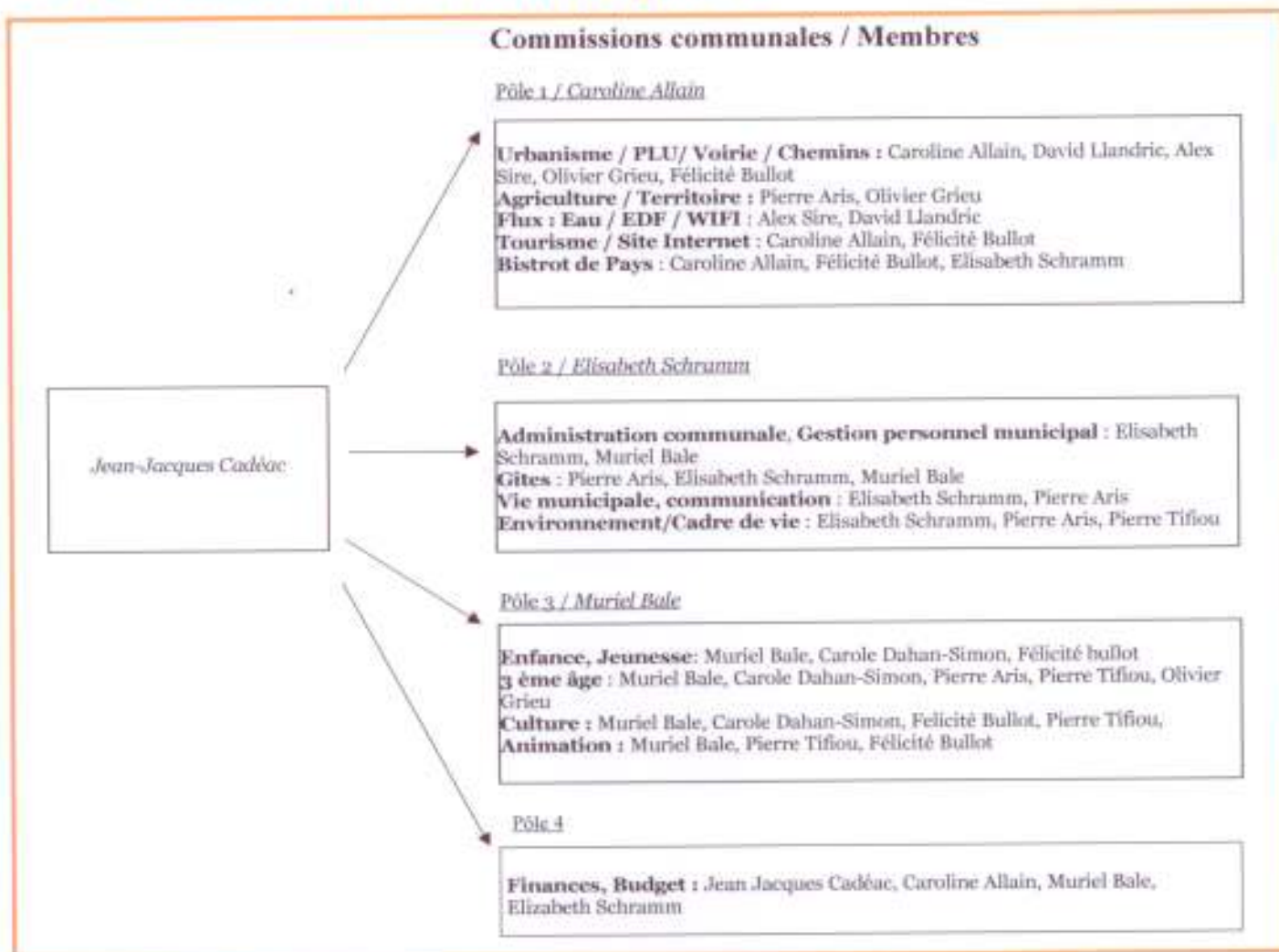
### Les Délégations:

- **Délégation consentie à Monsieur le Maire portant pouvoir d'ester en justice.**
- **Délégation du Syndicat Intercommunal de Voirie d'Ille-sur-Têt:** GRIEU Olivier et TIFIOU Pierre.
- **Délégation du Syndicat Départemental d'énergies et d'électricité des Pyrénées-Orientales (SYDEEL66) :** SIRE Alexis comme représentant titulaire et LLANDRIC David comme représentant suppléant.
- **Délégation au Syndicat mixte de gestion du service public de l'assainissement non collectif « SPANC 66 » :** SIRE Alexis en tant que délégué titulaire, ainsi que LLANDRIC David en tant que délégué suppléant.

# Au fil des délibérations

Conseil Municipal du 28 avril 2014 (suite)

## Les commissions municipales



## Rousillon-Conflent

### Le Conseil Communautaire installé



Les 40 conseillers communautaires délégués des 16 communes

Le 16 avril dernier, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Roussillon Conflent a élu son président, ses six vice-présidents et son bureau. Robert Olive, maire de Saint Féliu d'Amont et nouvellement député, a été réélu à la présidence. William Burghoffer (Ille sur Têt), Damienne Beffara (Millas), Gisèle Beltran (Corneilla la rivière), Henri Pujol (Corbère les cabanes), Jean Payrou (Bouleternère), Daniel Moragas (Casefabre) occupent les vice présidences, le bureau étant composé de tous les maires.

Rappelons que la Communauté exerce les compétences importantes en lieu et place des

communes, notamment dans les domaines de l'enfance, de la petite enfance et de la jeunesse, en matière de collecte et de traitement des déchets ou encore dans le domaine économique.

## Conseil Municipal Extraordinaire du 12 mai 2014

### Les pêcheurs ne sont pas les bienvenus à Montalba

Le conseil municipal s'est prononcé à la majorité, (8 pour, 1 contre et 2 abstentions) contre le projet de plantation de 80 hectares de pêcheurs à Montalba. Les raisons de cette opposition sont multiples. D'abord, aucune étude d'impact sur l'environnement n'a été communiquée, sachant que cette production est grande consommatrice d'eau et qu'il y a un emploi à doses massives de pesticides. En conséquence, **le devoir de précaution s'impose en matière de santé publique, de protection des populations et des espèces animales et végétales.** De même, ce projet s'il aboutissait, risque de mettre en difficultés les exploitations présentes et à venir sur le territoire, à la fois par la confiscation de terre mais aussi l'imprégnation du maquis de produits phytosanitaires pulvérisés. Une pétition a circulé dans la commune contre ce

projet, et recueilli 80 signatures. La plupart des professionnels a manifesté leur opposition. D'évidence, les pêcheurs ne sont pas les bienvenus à Montalba. Le conseil municipal a de plus réaffirmé avec force, **son soutien à une agriculture raisonnée, respectueuse de l'environnement, de la biodiversité** et s'est déclaré prêt à soutenir et favoriser toute installation allant dans ce sens. Pour l'heure le projet de pêcheurs semblent en sommeil mais la vigilance s'impose.



*Un projet aux retombées néfastes, en particulier pour les bergers qui seraient privés de terres.*

## Conseil Municipal du 30 mai 2014

### Canigó Grand Site : Un atout pour la commune

Le Massif du Canigó a été labellisé Grand Site de France en juillet 2012. Le réseau des Grands Sites de France regroupe des territoires remarquables qui ont en commun « d'être à la recherche de fonctionnements novateurs, permettant d'assurer un accueil de qualité tout en respectant l'esprit des lieux et d'engendrer un impact positif sur le tissu socio-économique environnant ».



*Le Canigó vu de Montalba-le-Château.*

En 2013, le Syndicat Mixte Canigó Grand Site a choisi de s'ouvrir aux communes dites « des Balcons sur le Canigó », c'est à dire aux communes du Vallespir et du Fenouillèdes ayant le massif pour horizon. Cette ouverture permettra d'élargir l'offre touristique à toutes les saisons et ces communes pourront bénéficier des retombées économiques espérées grâce à la campagne de marketing portée par le Syndicat Mixte.

**Le Conseil Municipal a donc choisi de candidater pour faire entrer Montalba dans le périmètre du Syndicat Mixte Canigó Grand Site,** comme l'ont déjà fait les communes voisines de Ille-sur-Têt, Belesta, Eus, Molitg...

Une réunion publique de présentation s'est tenue le 18 juin à Montalba en présence de Jacques Taurinya, Vice-Président du Syndicat mixte et Maire de Baillestavy et Florian Chardon, directeur.

Conseil Municipal du 30 mai 2014

## La part communale des impôts locaux n'augmentera pas

La précédente municipalité a voté, le 14 mars dernier, le budget communal 2014 et les taux d'imposition. A moins de 10 jours du scrutin municipal, l'ancien maire et ses conseillers ont alors décidé de baisser les impôts. Or, la sous-préfecture a annulé cette décision purement électoraliste, en raison du non respect de la règle des liens. En effet, si on bouge le taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti, il faut aussi bouger la taxe sur le foncier non bâti. Cela n'a pas été fait dans les règles.

Le nouveau conseil municipal a dû délibérer et adopter de nouveaux taux. Considérant que la plupart des communes ont reconduit les taux de l'année précédente, considérant le désengagement continu de l'État qui rabougrie les finances communales, considérant les besoins nombreux de la population et du village, les élus ont décidé à l'unanimité de reconduire les taux 2013\*. Ainsi il n'y aura pas de baisse, mais il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux en 2014 à Montalba.

Cette décision conduit à une rentrée financière non budgétisée de 4338 euros, à laquelle s'ajoute 16 158 euros de dotations d'État, habituelles mais elles aussi non budgétisées. Au total, c'est un peu plus de 20 000 euros de recettes nouvelles, au regard desquelles les élus ont inscrit 20 000 euros des dépenses nouvelles.

### Les dépenses nouvelles 2014

- **La lumière au parc:** c'est une demande des jeunes du village, 10 000 euros affectés, les travaux devraient être réalisés cet été.
- **L'achat d'un petit véhicule-benne d'occasion,** 5000 euros affectés, nous sommes en recherche.
- **La sécurisation de la D2 côté Trévillach:** pour ralentir les véhicules, un rétrécissement de la chaussée est envisagée. D'ici fin juin il y aura une installation provisoire et si c'est efficace, les travaux définitifs seront réalisés en septembre. 5000 euros affectés.

*\*Rappelons, que les différentes taxes résultent de l'application des taux aux bases d'imposition (valeurs locatives).*



*De nombreux besoins pour la population sont à satisfaire et notamment pour nos jeunes.*

Le site de Montalba

## Un site interactif



Le site internet de la commune commence à voir le jour. Vous pouvez en voir les premiers balbutiements à l'adresse :

[www.commune-montalbalechateau.fr](http://www.commune-montalbalechateau.fr)

C'est le site du village, nous le souhaitons vivant, évolutif et participatif et vos contributions sont donc les bienvenues.

**Contact :** Caroline au 06 23 60 00 74 ou [caroline-allain@orange.fr](mailto:caroline-allain@orange.fr)

8 mai 1945 – 8 mai 2014

## Sachons tirer les leçons de l'Histoire

Après avoir lu le message du secrétaire d'état aux anciens combattants, Kaden ARIF, rappelant qu'en ce jour «la République rend un hommage solennel à tous ces combattants artisans de notre libération» et que le 8 mai 1945 «constitue une date fondatrice de ce magnifique édifice qu'est l'Europe de la paix», Jean-Jacques Cadeac a souligné l'importance toute particulière de ces commémorations du 8 mai et d'indiquer :

«En effet il est à mes yeux plus que jamais nécessaire de rappeler que la guerre de 1939-1945 n'a pas été comme les deux précédentes, celle de 1870 et celle de 1914, motivée par des raisons impérialistes, diplomatiques ou militaires. Cette seconde guerre mondiale luttait contre des fascismes en général et le nazisme en particulier, c'est-à-dire sur une conception du monde antidémocratique qui repose sur la discrimination raciale et ethnique.

Chez Hitler, l'antisémitisme était de la même substance que sa pensée et sa politique. Mais le nazisme n'est pas réductible à l'antisémitisme et à la Shoah. **Partout où des régimes nazis ou fascistes ont sévit, cela s'est traduit par des dictatures antisociales, mises en œuvre par les forces réactionnaires et la bourgeoisie de ces pays, au profit des puissances d'argent et contre les peuples.**

Aujourd'hui la crise économique fait des ravages, comme à chaque fois, le chômage, la mal-vie, la



Les enfants attentifs aux paroles du maire.

misère nourrissent le racisme et la xénophobie, il faut un bouc émissaire alors c'est l'autre, celui qui est différent.

**Soyons très vigilant, partout en Europe nous assistons à la montée des mouvements réactionnaires, de l'extrémisme.** Le danger de ces entités politiques c'est leur populisme, leurs discours purement démagogiques. Comme l'a écrit Bertolt Brecht :

«Le ventre mou d'où surgit la bête immonde est encore fécond».

Pour notre part, la municipalité, avec nos moyens et sans prétention, **nous voulons faire de Montalba le Château, avec vous, avec nos jeunes, une terre de solidarité, une terre d'accueil, une terre où l'on peut vivre ensemble».**

Sachons tirer les leçons de l'Histoire. »

## Bulletin municipal

### vous avez la parole

Ce bulletin est un outil de communication. Ses pages sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à nous soumettre vos idées, les articles que vous souhaitez faire paraître : histoire de Montalba, monuments et lieux historiques (remparts, château, église, chapelle, moulin à huile...), biodiversité (faune, flore...), archéologie (site de Roupidère...) environnement, savoirs faire, produits du terroir, les gens d'ici, personnalités ayant vécu à Montalba (Sauvy...) métiers disparus (forgeron, maréchal ferrant, boulanger...) mémoire des anciens, tribune libre, droit de réponse etc.

Bulletin trimestriel  
édité par la commune de  
Montalba-le-Château

Directeur de publication :  
Jean Jacques Cadeac

Comité de rédaction : Caroline Allain  
06 23 60 00 74 caroline-allain@orange.fr  
Muriel Bale 06 70 04 81 25 /  
04 68 84 08 60 - mumu.bale@voila.fr  
Elisabeth Schramm 06 84 37 60 08  
elyze66@gmail.com

Impression-Maquette :  
Imprimerie Salvador

# Avec nos jeunes

## Création d'une Junior Association

### Les jeun's de Montalba



*Les jeunes au grand complet.*

Un dossier d'habilitation pour intégrer le réseau National des Juniors Associations monté par les jeunes, vient d'être accepté.

Un grand merci pour leur aide à Michel Barthes référent des Juniors Association et Nicolas Rubira PIJ d'Ille-sur-Têt.

Simon Cadéac en est le Président, Alex Bale, le Trésorier et Elodie Barbera la secrétaire. Le groupe est baptisé «**Les Jeun's de Montalba**» composé d'une quinzaine d'ados. Leurs objectifs se portent sur une volonté de dynamiser le village en proposant des activités pour tous de 4 à 18 ans, d'éviter le

désœuvrement, de pouvoir être responsables et acteurs dans leur village.

Les réunions de concertation du 12 mars et du 10 mai ont permis de sonder les différents centres d'intérêts, les réalisations possibles pour tendre unanimement vers un besoin de disposer d'un local. Parmi les nombreuses idées, leur choix d'action s'est porté sur une proposition d'aider nos aînés qui ont du mal à se rendre aux colonnes de tri sélectif en leur proposant des journées de collecte; de nettoyer le terrain de jeux pour y créer un terrain de pétanque, d'organiser des animations et activités. Afin de pouvoir les concrétiser ils ont organisé un repas le 29 juin, les fonds récoltés leur permettent de penser une première activité ludique cet été.



*Du petit au plus grand, tout le monde participe.*

### Les jeunes auront leur coin



*Un qui travaille...*

Depuis plusieurs samedis, des bénévoles œuvrent d'arrache-pied pour mettre en sécurité le caveau à la cave coopérative qui va accueillir la junior association. Du 7 au 12 juillet les jeunes vont réaliser eux-même la décoration et



*Pas de sexisme à Montalba !*

les aménagements intérieurs. Un grand merci à David Barbera, Tom, Pierre, Olivier, Stephan, Stéphanie, David, Jean Jacques, Alain, Sandrine, Pierre, Alex, Hervé, Renaud, Nicolas et les jeunes.



**du 7 au 13 juillet**

## Un chantier intergénérationnel

Cet été, grâce à une subvention de 750 euros accordée par le FDIJ (fond départemental initiative jeunes), Dorine Jadeau et Félicité Bullot en partenariat avec la Mairie, et Eric, l'employé municipal organisent un chantier enfants/adultes où toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Une réunion préparatoire conviant parents et jeunes (à partir de 6ans) s'est tenue le 14 juin 2014.

### Au programme du chantier :

- Rénovation de l'aire de jeu du village : Création d'un terrain de pétanque, débroussaillage, rénovation de l'aire de jeux enfants, pose du panier de basket, pose de barrière, ainsi qu'un panneau d'information.
- Entretien du jardin Sistach, plantation de fleurs
- Rénovation et aménagement du local jeunes à la cave coopérative : peinture, pose d'un film occultant sur les vitres, aménagement du lieu de vie.

- Atelier cuisine : confection du repas du midi
- Bivouac
- Cinéma plein air ouvert à tous
- Match de foot adultes/jeunes
- Apéritif dinatoire et inauguration du chantier

### Pour plus d'informations :

Dorine Jadeau : 06 45 04 24 42 et Félicité Bullot : 06 05 68 50 75



*Félicité et Dorine, chevilles ouvrières du chantier...*

## Un nouveau visage pour les lavoirs

C'est dans la bonne humeur que nos jeunes se sont impliqués dans les petits travaux de rénovation du lieu-dit "la fontaine" pendant la deuxième semaine des vacances scolaires de Pâques. Encadrés par les Conseillers municipaux, ils n'ont pas hésité à retrousser leurs manches pour couper les herbes et venir à bout du lierre aux abords du bâtiment qui menaçait d'endommager la toiture; pour nettoyer les trois bassins, récurer l'intérieur de l'arrivée de la source d'eau et la cimenter afin de remettre en l'état les deux arrivées d'eaux

qui étaient bancales, pour balayer et ramasser les papiers et autres oublis épars d'utilisateurs pour redonner au coin table intérieur un aspect plus engageant. Chacun des participants a pu graver de ses initiales le rebord des escaliers menant à la fontaine. L'après-midi s'est clôturée par un goûter bien mérité offert par la municipalité. Les jeunes peuvent être fiers du rendu. **Un grand bravo à Eléa, Saelle, Romain, Maxime, les deux Lucas, Clément, Simon, Guillaume, Alex, Nicolas et Alexandre.**



*Les arrivées d'eau en inox.*



*Tous au pied du mur.*

23 mai 2014

## Fête des Voisins et nouveaux habitants :



*Une super ambiance !*

Parce que le "vivre ensemble" est une devise incontournable pour la Municipalité l'organisation d'une fête des voisins couplée d'un accueil des nouveaux arrivants s'est naturellement imposé.

Et pour une première, ce fut une réussite! Plus de quatre vingt dix personnes se sont réunies à la salle des fêtes le vendredi 23 mai 2014. Cette initiative réalisée en partenariat avec la Mairie et le Comité d'animation a remporté un franc succès. Chacun a pu apprécier les différentes préparations qui ornaient copieusement les tables. Un grand merci à toutes les bonnes volontés qui ont permis que cette soirée reste impérissable. **Le groupe YOUHERTZ** dont la prestation a été financée par la Mairie a séduit tous les participants: Emma et Jean Michel au chant; Lionel, bassiste; Michel au clavier, Didier, batteur et David à la guitare, ont su enflammer la piste de danse jusque tard dans la nuit pour le plus grand plaisir de tous.

## Relance du Comité d'Animation

Après une période de mise en sommeil le Comité d'Animation, a souhaité rassembler à nouveau et perpétuer la tradition de l'omelette pascale pour le plus grand plaisir des soixante dix personnes présentes. L'heure était donc aux retrouvailles, sans musique, sans discours, en toute simplicité pour se poser autour d'un repas convivial et renouer les liens.

Mais cette festivité qui a remporté un accueil favorable n'aurait su être possible sans le soutien incondicional de la population et l'énergie et le dynamisme de Danièle, Pauline, Julien, Aurélia, Michèle et Corine qui ont aidé aux préparatifs et œuvré à la réussite de cette journée.

En Assemblée Extraordinaire le 26 mai 2014, a été présenté le bilan de l'association et voté la constitution du nouveau bureau qui compte désormais 8 membres.



*Président et vice-Président affairés à la cuisson de l'omelette pascale...*

### Composition du Bureau :

- Bale Alain, Président
- Galetto Julien, Vice Président
- Valognes Michèle, Trésorière
- Henric Corine, Secrétaire
- Bale Muriel, Barbera Danièle, Hernu Aurélia, membres actifs.

**17 et 18 mai 2014**

## Ballade en Terre d'Artistes

Pour la 11<sup>ème</sup> édition de ballade en terres d'artiste Frédérique (Galerie Orus) et Valérie (Valko) nous ont accueillis dans leurs espaces d'exposition et de création ouvert toute l'année.

### L'Artiste devant une de ses œuvres



Frédérique Orus a choisi de se retirer "sur ce merveilleux plateau des Fenouillèdes, dans l'intention d'apporter, activité et touche artistique loin des centres urbains".

Sa démarche aspire à une recherche authentique loin

des tendances et modes éphémères, loin du culte du laid et de la facilité. Sa création explique t-elle « n'a d'autre but que contribuer à embellir ce monde et si possible à apporter du bonheur. **Mon inspiration vient directement de la nature qui m'entoure et de mes expériences humaines dans le monde en général.** Créer en toute simplicité ». Cette artiste-auteur a ainsi pu faire découvrir et apprécier ses travaux à base de pigments naturels. Chacun se complait à y découvrir des compositions oniriques qui vont se lire comme des contes merveilleux. Les

thèmes du phœnix sont ainsi revisités et celui de l'androgynie vient révéler « le côté féminin et masculin pour parvenir à interpréter une troisième identité ».

Galerie Orus, rue de la Marinade  
mail: [galerieorus@gmail.com](mailto:galerieorus@gmail.com)

### L'Artiste Valko dans son univers créatif

Valérie Kokinopoulos (Valko) artiste autodidacte nous immerge dans une ambiance africaine riche en couleurs chaudes et chatoyantes. Ses "amours plastiques" couvrent différentes techniques sublimement maîtrisées (Batik, art symbolique, rupestre, abstrait, figuratif, art décoratif et artisanat d'art) qui s'imposent comme une réelle invitation au voyage, au dépaysement, au partage et au métissage culturel. **Ses créations sont empreintes de messages implicites de tolérance. Elle nous ramène à une vision bienveillante sur l'humanité, sur les femmes, sur l'Autre.**

Valko, place de l'Horloge - [valko55@yahoo.fr](mailto:valko55@yahoo.fr)



### Une nouvelle association :

## «La Récré»

Après plusieurs mois d'inactivité du Cercle des Amis du Foyer Rural et une fin de non-recevoir des responsables du cercle, une nouvelle association vient d'être créée intitulée «La Récré» affiliée à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux dans l'objectif de gérer le bar associatif et d'insuffler des animations telles la fête de la chèvre. Les statuts viennent d'être déposés. Reprise de l'activité les week-ends à partir de début juillet.

### Composition du Conseil d'Administration :

Stephan Coupet (président), Pierre Tifiou (vice-président), Pierre Aris (secrétaire), Muriel Bale (secrétaire adjoint), Stéphanie Hourticq (trésorière), Michèle Valognes (trésorière adjoint), Félicité Bullot, Alain Bale, Jean-Jacques Cadéac, Miguel Joaquim, Julien Galetto, John Kevern.

<b>Programme des différentes festivités</b> (sous réserve de modifications)	
Du 07 au 12 juillet	Chantier Jeunes ( <i>Félicité Bullo et Dorine Jadeau</i> )
09 juillet 2014	Auberge espagnole et Cinéma plein air sur la place de l'Horloge Film: « Intouchables » / en soirée - Participation 2 euros. ( <i>Mairie</i> )
13 Juillet 2014	Paëlla / en soirée ( <i>Comité</i> ) et orchestre ( <i>mairie</i> ) Inauguration: Chantier Jeunes
14 juillet 2014	Apéritif offert par la Mairie
19 Juillet 2014	Projection de Goran / Place du village - entrée gratuite
02 Août 2014	Cinéma de plein air, film: « Poulet aux prunes » / Place du village
08 et 09 août	Exposition photo sur le village / Salle des fêtes
14 Août 2014	Fête du Village avec la Cobla Nova Germanor et Gino Torralba et ses musiciens
16 Août 2014	Concert Airs d'Opéras et d'Opérettes par Florence Dauriach, soprano lyrique à l'opéra de Nantes et Christine Craipeau, mezzo soprano à l'opéra de Nantes / 18h - Église Notre-Dame de l'Assomption - Entrée gratuite
07 septembre	Repas d'automne / <i>Midi</i> ( <i>Comité</i> )
04 et 05 octobre	Fête de la Chèvre

## Infos diverses

### Les Permanences :

Les élus (maire, adjoints ou conseillers), se tiennent à la disposition du public, pour toute question à caractère général, tous les premiers samedis du mois (sauf fériés) de 10h à 12h en mairie (permanence sans rdv). N'hésitez pas à venir leur faire part de vos remarques, suggestions ou obtenir des précisions.

#### Mairie de Montalba-le-Château :

11 Cami d'Ille - 66130 Montalba-le-Château

Tél : 04 68 84 77 88

Email: [commune-montalba-le-chateau@orange.fr](mailto:commune-montalba-le-chateau@orange.fr)

#### Horaires d'ouverture :

- les lundis, mardis, jeudis de 8h30 à 16h
- les mercredis, vendredis de 8h30 à 12h

### Collecte des Déchets :

• **Ordures Ménagères**: le ramassage des ordures ménagères se fait les lundis et jeudis matin. Les sacs poubelles doivent impérativement être mis dans les poubelles ou conteneurs en plastique rigide avec couvercle.

- **Les objets encombrants**: Est encombrant tout objet ne pouvant être contenu dans le coffre d'une voiture.

L'enlèvement de ces objets se fait une fois par mois, le premier mardi de chaque mois, sur inscription à la mairie.

- **Déchetterie d' Ille sur Têt** : route de Montalba  
Tél : 06 30 67 49 60

Horaires d'ouverture: du lundi au samedi de 8h30 à 12h de 14h à 17h30.

Le dimanche de 8h30 à 12h

### Médiathèque :

Les permanences sont assurées par **Gisèle Tressères** que la Mairie remercie pour son implication bénévole :

JUILLET	AOÛT
Lundi 07 de 17h à 18h	Lundi 04 de 10h à 11h
Lundi 21 de 10h à 11h	Lundi 11 de 17h à 18h
Lundi 28 de 17h à 18h	Lundi 18 de 10h à 11h
	Lundi 25 de 17h à 18h